

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions générales de vente détaillent les droits et obligations de Private Sport - Le 33 et de ses Clients dans le cadre des prestations de services fournies par Private Sport - Le 33. Ces conditions générales de vente s'appliquent à tous les contrats conclus avec les clients.

Toute prestation accomplie par Private Sport - Le 33 implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter intégralement et sans réserve.

Prestations

Private Sport - Le 33 propose à ses clients des séances avec ou sans encadrement dans le cadre d'activités sportives, physiques et de bien-être au sein de son studio, situé au 33 rue de Pont à Mousson, 57950 Montigny-Lès-Metz. Les prestations de services de Private Sport - Le 33 n'ont aucune vocation médicale et ne se substituent en aucun cas à un traitement médical.

Les encadrants assurent l'animation des séances conformément aux règles de l'art et y apportent tout le soin, le professionnalisme, la disponibilité et la diligence nécessaire.

Sauf indication contraire, une séance correspond à une heure et trente minutes (1h30) dont une heure d'activité effective.

Organisation et Planning

L'encadrant désigné par Private Sport - Le 33 est le point de contact privilégié du client pour le planning et l'organisation de ses séances.

La réservation des séances s'effectue directement auprès de l'encadrant ou sur le site www.privatesportle33.com.

Retard, absence annulation et suspension

Les clients sont tenus de respecter les rendez-vous et les horaires préalablement définis. Aucune séance, une fois réservée, ne pourra être annulée et sera due. Celle-ci pourra toutefois être déplacée dans la semaine selon les disponibilités de l'encadrant et uniquement si le report de séance est demandé par le client au minimum 24h à l'avance. Tout retard du client sera automatiquement décompté du temps de la séance.

En cas de retard du coach, celui-ci doit rattraper le temps perdu en fin de séance ou sur la séance suivante. En cas d'absence non prévue du Coach, celui se doit de rattraper la séance.

Une séance peut être annulée par Private Sport - Le 33 jusqu'à six (6) heures avant le début de cette dernière. Private Sport - Le 33 se réserve toutefois le droit d'annuler une séance en extérieur jusqu'à une (1) heure avant le début de la séance en cas de conditions météorologiques ne permettant pas sa tenue. En cas d'annulation, les clients concernés recevront un appel (ou, en l'absence de réponse, un SMS) et la séance sera reportée à une date ultérieure.

Private Sport - Le 33 ne pourra être tenu responsable pour le retard de l'exécution de la prestation en cas de force majeure telle que les catastrophes d'origine atmosphérique, un accident survenu sur le trajet du Coach ou tout autre cas de force majeure. Dans cette hypothèse, le client sera alors prévenu le plus rapidement possible et la séance sera reportée à une date ultérieure.

Condition physique

Le Client devra avoir passé une visite médicale préalable à toute activité auprès d'un médecin et produire un certificat médical de non contre-indication à l'activité physique et sportive de moins de trois (3) mois et remettre une version signée de fiche d'information et décharge de responsabilité qui figure en annexe du bulletin de souscription avant la première séance. Le certificat médical devra être renouvelé chaque année et présenté à l'encadrant.

Dans le cadre des séances dispensées auprès des femmes enceintes, une autorisation médicale pourra être demandée par Private Sport - Le 33.

Règlement intérieur

Le Client doit porter une tenue de sport correcte et propre pour la pratique des activités sportives (sauf instructions contraire de l'encadrant).

Le Client doit en plus venir avec une paire de chaussure d'intérieure pour la pratique en salle et devra se déchausser à l'entrée de celle-ci

Le Client doit prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter les consignes de l'encadrant en ce sens.

Durée et maintien du contrat

Le contrat prend fin à la première des deux dates entre (1) la date à laquelle toutes les séances ont été effectuées ou (2) la date à laquelle le délai pour effectuer les séances a expiré alors même que toutes les séances n'ont pas été effectuées en raison d'un acte ou omission du client.

En cas de réalisation partielle du contrat, l'intégralité du prix reste due à Private Sport - Le 33 à moins que cette réalisation partielle résulte d'un acte ou omission de Private Sport - Le 33.

Aucune cause de suspension ou résiliation du contrat par le client n'est admise, sauf en cas de force majeure, raisons médicales ou accident. Le client se doit d'apporter les preuves du cas de suspension du contrat, et, dans ce cas seulement, Private Sport - Le 33 s'engage à lui rembourser les frais qu'il aurait engagé pour des séances qu'il ne sera pas en mesure de suivre.

Le contrat et les séances ne sont pas cessibles par le client sans accord préalable de Private Sport - Le 33.

Tarifs et modalités de paiement

Le prix fixé par Private Sport - Le 33 est garanti pendant la durée du Contrat. Private Sport - Le 33 se réserve la possibilité d'actualiser le prix de la prise en charge lors de la souscription d'un nouveau contrat.

Les prix sont affichés en euros (€) toutes taxes comprises.

Ils comprennent les séances, les déplacements nécessaires aux Coachs pour se rendre sur le lieu d'intervention. Les prix tiennent compte de la réflexion menée pour la préparation des séances techniques et du suivi de la personne.

Le nombre de séances et le total du prix seront fonction du nombre de séances sportives nécessaires pour atteindre les objectifs du client ainsi que du recours éventuel à des activités complémentaires au sport (diététique, esthétique, relaxation, développement personnel, conseil en image, etc.) et pourraient donc évoluer en fonction des besoins du Client variables en cours de contrat, auquel cas la conclusion d'un nouveau contrat entre Private Sport - Le 33 et le client pourrait être nécessaire.

Le Client s'engage à payer Private Sport - Le 33 aux dates et conformément aux modalités de paiement indiquées sur le bulletin de souscription.

Assurance et responsabilités

Private Sport - Le 33 a souscrit une assurance pour couvrir les dommages engageant sa responsabilité professionnelle. Les encadrants qui ne sont pas salariés de Private Sport - Le 33 sont des professionnels indépendants dont Private Sport - Le 33 n'est pas responsable et qui doivent également souscrire et maintenir une assurance professionnelle.

La responsabilité de Private Sport - Le 33 ne pourra être recherchée qu'en cas de démonstration d'un lien de causalité entre une faute lourde commise par Private Sport - Le 33 dans l'exécution du Contrat et le dommage subi par le Client. La responsabilité de Private Sport - Le 33 ne pourra notamment pas être recherchée (1) en cas d'accident résultant de l'inobservation par le Client des consignes de l'encadrant ; (2) en cas d'accident intervenant hors des séances ou conseils prodigués par les encadrants ; (3) en cas d'actes ou omissions des encadrants qui ne sont pas des salariés de Private Sport - Le 33 ; (4) si le client ne respecte pas les engagements qu'il prend et garanties qu'il donne au titre du contrat ; et/ou (5) en cas de force majeure. Les dommages indirects (tels que, sans que cette liste ne soit limitative, une perte de revenus, une perte de chance, un manque à gagner, tout préjudice financier ou tout préjudice immatériel) ne pourront pas faire l'objet d'une indemnisation de la part de Private Sport - Le 33. Private Sport - Le 33 n'est pas responsable en cas demeure seul responsable des engagements qu'il prend et des garanties qu'il donne au titre du contrat. Le client sera responsable en cas de dégradation occasionnée ou en cas de dommage matériel ou corporel résultant d'un acte volontaire ou involontaire survenant de son fait. Le Client s'engage par ailleurs à garantir et prendre en charge l'ensemble des condamnations et des frais de justice qui pourraient être encourus ou mis à la charge de Private Sport - Le 33 du fait des fautes, manquements ou autres actes survenant du fait du client.

Données personnelles

Dans le cadre d'une inscription, le client fournit des données personnelles qui sont obligatoires et nécessaires pour traiter l'inscription et exécuter la prestation et qui peuvent être utilisées à des fins de communication commerciale de la part de Private Sport - Le 33. Les données personnelles seront conservées par Private Sport - Le 33 au maximum deux (2) années à compter de la fin du contrat. Les destinataires des données sont Private Sport - Le 33, les professionnels (encadrants et tous autres professionnels) désignés par Private Sport - Le 33 pour réaliser les prestations de services dans le cadre d'un contrat. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Chaque client pourra exercer son droit d'accès, d'opposition et de rectification en adressant une lettre simple à Private Sport - Le 33, 33 rue de Pont à Mousson, 57950 Montigny-Lès-Metz ou un courrier électronique à l'adresse contact@privatesportle33.com. Le client peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. L'opposition d'un client à

l'utilisation de ses données personnelles dans le cadre de communications commerciales a pour conséquence de le priver de l'information concernant les offres commerciales de Private Sport - Le 33.

Images

Le client se doit d'indiquer s'il accepte que son image soit utilisée par Private Sport - Le 33, et, le cas échéant, signer l'exemplaire d'autorisation de droit à l'image.

Service clientèle

La satisfaction de ses clients est une préoccupation constante de Private Sport - Le 33. Private Sport - Le 33 essaie de répondre aux attentes de ses clients le plus rapidement possible et de leur répondre dès que possible après réception d'une demande, suggestion ou réclamation. Pour toute demande, suggestion ou réclamation, le client est invité à contacter le service Client : Private Sport - Le 33 – 33 rue de Pont à Mousson, 57950 Montigny-Lès-Metz - Courrier électronique : contact@privatesportle33.com.

Droit applicable et juridiction compétente

Tous litiges notamment relatifs à l'interprétation ou à l'exécution du contrat et qui ne pourraient recevoir de solution amiable dans le délai d'un mois à compter de sa notification par la partie la plus diligente, seront de la compétence du Tribunal de Commerce de Metz, auquel les parties attribuent compétence exclusive.

Divers

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des conditions générales de vente ne saurait affecter la validité de l'intégralité des conditions générales de vente, dont les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les clients à méconnaître les présentes conditions générales de vente.

Le fait pour Private Sport - Le 33 de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des clauses du contrat, ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.